

CRFC : Assemblée générale du 6 novembre 2014

Rapport du Président

Au vu du calendrier particulier de cette année qui a fait que notre dernière assemblée générale a eu lieu il y exactement 9 mois, ce rapport d'activités sera bref.

De plus, l'année 2014 n'a pas connu d'organisation d'une journée thématique puisque la dernière s'est déroulée en septembre 2013 et que la CRFC organise de telles journées, en principe, tous les deux ans.

Toutefois, le Comité s'est quand même réuni à deux reprises depuis la dernière AG pour traiter essentiellement des objets suivants :

- **PRÉSENTATION DU FESTIVAL DE LA FORMATION.** Nous avons reçu M. Laurent Comte, coordinateur romand, qui a sensibilisé les membres du comité dans le but de les motiver à développer ce festival et à lui donner un nouveau souffle.
 - Les objectifs pour septembre 2014 étaient :
 - Offrir entre 60 et 80 formations dans le canton de NE + 30 dans le reste de la Suisse romande : Cet objectif a été atteint puisque 82 formations ont eu lieu dans le canton de NE et 120 au total dans toute la Romandie.
 - 1000 inscriptions dans les cours : Au terme du festival : on a enregistré 1075 inscriptions, avec un nombre de participants effectifs proche des 950, donc l'objectif peut être considéré comme atteint. De plus, on estime à 300 à 400 les inscriptions qui n'ont pas donné lieu à une participation effective parce que certains cours étaient complets et n'ont pas pu être dédoublés durant la période du festival !

De plus, le Festival a été très présent dans les médias romands, à savoir journaux, radios et TV (sous la forme de clips publicitaires, de publi-reportages ou de reportages) ainsi que dans les réseaux sociaux (Facebook et LinkedIn). 14'000 brochures ont également été distribuées. Cet impact médiatique, ainsi que la nouvelle image du Festival, laissent entrevoir de meilleures perspectives que jusqu'ici pour intéresser de nouveaux sponsors de la manifestation et pour que celle-ci se développe plus encore au niveau romand.

- Le Comité de la CRFC a également suivi de près les débats du Parlement fédéral à propos de la **Loi sur la formation continue (LFCo)** qui a été adoptée définitivement le 20 juin 2014.
 - La première satisfaction est d'avoir une loi.
 - Parmi les sujets importants, la loi règle la question des compétences de base, ce qui est fondamental.

- Un autre élément favorable, est la prise en compte de la validation des acquis, dans la perspective d'aller vers des certifications qui seront reconnues dans la formation formelle (art.7).
 - Un grand débat a porté sur l'implication ou non des employeurs. Pour finir, il a été accepté que les employeurs doivent « favoriser, en collaboration avec l'Etat, la formation continue des employés » (art.5 al.2).
 - En ce qui concerne la concurrence, les offres privées et publiques doivent être mises au prix coûtant (art.9).
 - Avec l'art. 18, la réinsertion dans le monde du travail est mentionnée.
 - Parmi les objets de frustration, le premier est le financement : seulement 2 millions sont prévus (1 pour le soutien à l'acquisition des compétences de base et un autre pour développer le monitoring et la coordination des offres de formation continue.
 - Le deuxième est le soutien aux projets qui n'est pas pris en compte. De l'avis du Chef du Département de l'économie de la formation et de la recherche (DEFER), pour présenter des projets, il faudra passer par la loi sur la formation professionnelle (art. 54 et 55). Après la votation du 9 février, ledit Département veut lancer une offensive pour favoriser la qualification des adultes qui ne sont pas en possession d'un titre du secondaire 2 au moins (entre 400 et 600'000 personnes). Toutefois il n'y a pas pour le moment de déclaration claire sur les moyens d'obtenir des subventionnements !
 - La LFCo n'entrera en vigueur que le 1^{er} janvier 2017, avec le nouveau message FRI. En attendant sa mise en œuvre, le SEFRI établira des ordonnances. Le Comité de la CRFC a demandé de pouvoir faire partie des commissions chargées de préparer les ordonnances...mais aucune réponse n'est arrivée à ce jour...
- Le Comité s'est aussi intéressé à la journée thématique de 2015. Celle-ci aura lieu le 30 avril au Centre Patronal Paudex.
 - les sujets retenus sont la « formation des formateurs » en relation avec l'acquisition des « compétences de base ».
 - Un groupe de travail, composé Caroline Meier, Antonio Sanchez, Didier Juillerat et Philippe Merz prépare cette journée.
 - Signalons encore que le Comité a accueilli en son sein :
 - Mme Caroline Meier, directrice romande de la FSEA en remplacement de Mme Bernadette Morand-Aymon et
 - Mme Françoise Baudat présidente de l'Université populaire de Lausanne et membre du comité de l'AUPS. Mme Baudat remplace Fabien Loi Zedda.

Ce bref rapport est l'occasion pour le président de remercier très chaleureusement tous les membres du Comité de leur engagement fidèle et efficace et d'exprimer aux membres de la CRFC sa sincère reconnaissance pour leur soutien.